

VELAPHONE CONFORT

VELAPHONE CONFORT est une sous-couche acoustique mince pour le bâtiment se présentant sous la forme de rouleaux.

Domaine d'emploi

VELAPHONE CONFORT est destiné à l'isolation acoustique aux bruits d'impact des sols et des planchers, dans le cas :

- d'une chape/dalle flottante ou du carrelage scellé, mis en œuvre conformément à la norme NF DTU 52.10,
- d'une chape fluide, selon les dispositions prévues par son Avis Technique,
- d'un plancher chauffant (hydraulique ou électrique),
- d'un parquet flottant.

Constituants

	VELAPHONE CONFORT
Liants	Mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques
Epaisseur nominale	2,5 mm
Largeur utile	1000 mm
Face supérieure	Film plastique
Face inférieure	Voile de verre
Bords longitudinaux	Languette de jointoiement adhésive de largeur 7 cm

Conditionnement

	VELAPHONE CONFORT
Dimensions du rouleau	20 m x 1,07 m (largeur utile : 1 m) soit 20 m ² utiles
Poids du rouleau	Environ 13,8 kg
Marquage	Une étiquette d'identification est apposée sur chaque rouleau
Conditionnement	Banderolage papier du rouleau Palette filmée non gerbable de 25 rouleaux
Stockage	A l'abri des intempéries sur support plan. Lors de la mise en œuvre du produit pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du produit peut être facilitée en stockant les rouleaux, protégés de l'humidité, à au moins +10°C pendant au minimum 5 h avant leur utilisation sur chantier.

Caractéristiques

VELAPHONE CONFORT est une sous-couche acoustique mince (SCAM) conforme à la norme NF DTU 52.10 « Sous-couche isolante sous chape/dalle flottante ou sous carrelage scellé ».

Caractéristiques complémentaires	Performances	Référentiel
Classement sol	SC1a₂ A et SC1b₂ A Ch	NF DTU 52.10
Réduction du niveau de bruit de choc pondéré	Sous chape : - produit seul : $\Delta L_w = 19$ dB - en association avec 47 mm de TMS : $\Delta L_w = 20$ dB - en association avec 100 mm de TMS : $\Delta L_w = 22$ dB Sous parquet flottant : - produit seul : $\Delta L_w = 20$ dB	NF EN ISO 717-2
Indice d'affaiblissement acoustique pondéré	Sous chape : - produit seul : $R_w (C ; C_{tr}) = 59(-3 ; -6)$ dB - en association avec 47 mm de TMS : $R_w (C ; C_{tr}) = 59(-2 ; -8)$ dB - en association avec 100 mm de TMS : $R_w (C ; C_{tr}) = 61(-3 ; -10)$ dB	NF EN ISO 717-1
Augmentation de la raideur dynamique après fluage	Conforme	NF DTU 52.10
Déchirure au clou	40 N	NF EN 12310-1
Résistance au poinçonnement	0,2 mm	NF DTU 52.10
Résistance thermique	R = 0,075 m².K/W	NF EN 12667

Certification « Sous-couche acoustique mince »	QB n° 03a-01
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A +

Mise en œuvre

• Sous chape ou sous carrelage scellé :

La sous-couche acoustique mince **VELAPHONE CONFORT** est mise en œuvre la face voile de verre au contact du support, sur un support sec, propre et dépoussiéré, conformément aux dispositions de la norme NF DTU 52.10.

Les lès peuvent être posés :

- avec recouvrement longitudinal de 5 cm minimum pour **VELAPHONE CONFORT** posé seul,
- bords à bords pour **VELAPHONE CONFORT** posé seul ou en association avec une sous-couche thermique.

Pour assurer la continuité de la protection contre la pénétration de laitance de l'ouvrage sus-jacent, le recouvrement des lès de **VELAPHONE CONFORT** est assuré par :

- la languette adhésive au droit des joints longitudinaux,
- un ruban adhésif d'au moins 5 cm de large au droit des joints transversaux.

• Sous chape fluide :

Dans le cas d'une chape fluide, son Document Technique d'Application précise les dispositions à mettre en œuvre pour assurer la protection contre les pénétrations de laitance. A défaut, les dispositions prévues par la norme NF DTU 52.10 s'appliquent.

- **Sous parquet flottant :**

La sous-couche acoustique mince **VELAPHONE CONFORT** est mise en œuvre sur un support sec, propre et dépoussiéré, conformément à la norme NF DTU 51.11 (parquet flottant contrecollé ou à placage bois) ou au CPT n°3642 (revêtement de sol stratifié posé flottant).

Les lès **VELAPHONE CONFORT** sont posés bords à bords, la face voile de verre au contact du support. Le jointoiement des lés est assuré par les languettes auto-adhésives longitudinales et un ruban adhésif d'au moins 5 cm de large au droit des joints transversaux.

Le parquet flottant est réalisé conformément à la norme NF DTU 51.11 ou au CPT n°3642.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

La feuille ne contient pas de composant apportant un danger. Elle répond d'une manière générale aux exigences relatives à l'hygiène, la santé et environnement. Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée à l'aide du numéro d'ordre, de la date et de l'heure de fabrication.

Système de Management intégré QSE :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits. C'est pourquoi, nous appliquons un système d'assurance de la qualité certifié suivant **ISO 9001**, couplé à un système de management environnemental certifié suivant **ISO 14001**.